



Ça_s (se) rapporte

Un déchet bien trié,
une recette assurée !

MÉMO-TRI

Le tri, un geste qui vous va si bien



BOUTEILLES EN VERRE



POTS EN VERRE



à déposer
dans la borne

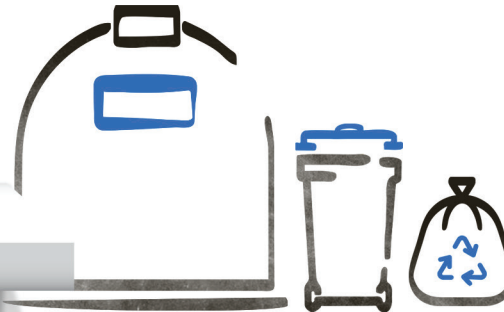
verre



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT



CARTONNETTES - CARTONS < à 50 x 50 cm



à trier et à déposer dans la borne, en
bac ou en sac bleu

papiers-cartonnettes

Les cartonnettes vont **uniquement en borne papiers-cartonnettes, bac ou sac bleu** et les gros cartons, **uniquement en déchetterie.**



EMBALLAGES EN MÉTAL



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES



à trier et à déposer
dans la borne, en
bac ou en sac

jaune

EN HAUTE-MARNE,
EN 2018, VOTRE
GESTE DE TRI
A RAPPORTÉ



VERRE

7 038 tonnes
soit 39 kg/hab./an
une recette de 310 000 €



PAPIERS-CARTONNETTES

5 515 tonnes
soit 30 kg/hab./an
une recette de 1 900 000 €



EMBALLAGES RECYCLABLES

1 251 tonnes
soit 7 kg/hab./an
une recette de 1 750 000 €

VOS AUTRES DÉCHETS

Vos déchets, une ressource à valoriser



DÉCHETS DE CUISINE



DÉCHETS DE JARDIN



MARC DE CAFÉ, THÉ ET ESSUIE-TOUT



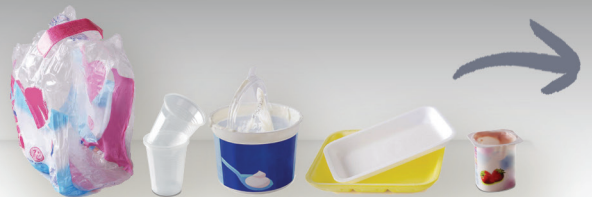
à mettre dans le *composteur*



COUCHES ET TEXTILES SANITAIRES



VAISSELLE CASSÉE



POTS, FILMS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE



à jeter dans la *poubelle*

déchets valorisés en déchetterie



BATTERIES
Démantèlement et recyclage



BOIS
Fabrication de panneaux de bois



CARTONS
Recyclage



CARTOUCHES D'ENCRE
Démantèlement et recyclage



DÉCHETS DANGEREUX
Démantèlement et recyclage



DÉCHETS VERTS
Compostage



DÉCHETS ÉLECTRIQUES (DEEE)
Démantèlement et recyclage



ENCOMBRANTS
Valorisation énergétique



HUILES ALIMENTAIRES
Biocarburant



HUILES MOTEUR
Régénération



INERTES
Remblaiement de carrière



LAMPES
Démantèlement et recyclage



MÉTAUX
Recyclage



MOBILIER
Recyclage



PALETTES BOIS
Réparation et réutilisation



PAPIERS
Recyclage



PILES
Démantèlement et recyclage



PNEUS VOITURES
Réutilisation en sols et autres



RADIOGRAPHIES
Récupération des sels d'argent



TEXTILES
Réutilisation et isolant



VERRE
Recyclage



à déposer en *déchetterie*

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE À CHAUMONT EN 2018

42 008 t d'ordures ménagères résiduelles, soit 232 kg/hab./an

24 000 MWh d'électricité produite
soit la consommation de 21 000 hab./an

43 000 MWh d'énergie thermique produite
soit la consommation d'eau chaude et de chauffage
de 5 000 équivalents - logements



EN HAUTE-MARNE, VOTRE
POUBELLE NOIRE CRÉE
DE L'ÉNERGIE VERTE

AU LIEU DE JETER, J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES.
JE DONNE AUX ASSOCIATIONS, VOISINS, AMIS,
JE VENDS CE QUI NE M'EST PLUS UTILE
OU JE RÉPARE.



DÉCHETS VALORISÉS EN 2018

43 850 tonnes
soit 242 kg/hab./an



Un déchet bien trié, une recette assurée !

Notre geste de tri permet une recette de
3 960 000 € soit - 22 €/hab./an

Cette recette est déduite de la facture globale d'ordures ménagères. Votre contribution pour le tri sélectif, fait de notre département un bon élève de la région Grand Est.

GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI, LE RECYCLAGE PERMET

sources : ADEME et CITEO



d'économiser
221 000 m³ d'eau

soit la consommation annuelle
de 4 000 personnes



d'économiser
61 000 MWh d'électricité

soit la consommation annuelle
de 6 000 personnes



d'éviter
7 000 t. équivalent CO₂

soit la consommation annuelle
de 4 000 personnes